## Octobre 2023

## Vivre à Bétheniville



### **Sommaire**

Édito et Compte-rendu du 7/04/23	page 2
Compte-rendu du 26/05/23	page 3
Compte-rendu du 09/06/23	page 5
Compte-rendu du 09/06/23	page 6
Actualités	page 8
Vie associative	page 10
Retour en images	page 12
Informations diverses	page 15
Agenda	page 16

#### Actualités « Bétheniville récompensée à la Foire de Châlons »



« Le Bétheniville Roller Club organise le championnat régional »

Vie associative



Retour en images « Intervillages »



#### **Editorial**

Voici le numéro d'automne du VAB, après un été particulièrement chargé, avec le premier « Intervillages » organisé avec nos voisins de Saint-Hilaire-le-Petit, le championnat régional de roller, le tournoi de foot, la brocante et l'exposition de voitures, la fête patronale, les tournois de pétanque, le spectacle Pirate & Matelot.

Toute cette activité a été remarquée puisque vous le verrez dans cette édition, notre commune a recu deux récompenses à l'occasion de la Foire de Châlons.

D'autres animations sont à venir avec des jeux de rôles, Halloween, le Téléthon, le loto des pompiers, la Sainte Barbe et le réveillon du Nouvel An.

Octobre c'est aussi Octobre Rose. la Mairie et le rondpoint se sont mis au Rose, pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein, car c'est le meilleur moyen de réduire la mortalité de ce cancer.

#### Vivre à Bétheniville

Bulletin d'informations de la commune de Bétheniville

#### Rédaction

**Commission Communication** de la commune de Bétheniville

#### **Président**

**Emmanuel Chonion** 

#### Membres et rédacteurs

Isabelle Boucksom Frédéric Charton Laure Huet Jérôme Jorda Sandra Basseet

#### Mise en page

Sonia Corpart

#### Nous contacter

communication@mairie-betheniville.fr

Un grand merci à Michel Lombard pour ses photos et son aide précieuse, ainsi qu'à Annie Le Mouellic et Gina Buche pour leur contribution à la distribution.

#### Version condensée des comptes-rendus

Si vous souhaitez plus de détails, les comptes-rendus complets sont accessibles en mairie ou sur le site web de la mairie : <a href="http://mairie-betheniville.fr/comptes-">http://mairie-betheniville.fr/comptes-</a> rendus-conseils-municipaux

#### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 07 AVRIL 2023**

Délibération N°25 - Procès-verbal valant compte-rendu de la séance du conseil municipal du 24 février 2023 -Validation

#### Délibération N°26 - Compte de gestion 2022 Receveur M. Robert CASABIANCA

Le Conseil Municipal, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

#### <u>Délibération N°27 - Vote du compte administratif 2022</u>

Compte administratif principal	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	375 764, 83 €
Section d'investissement	-140 167,89 €

Les résultats cumulés 2022 sont de 235 596,94 €

#### Délibération N°28 - Affectation du résultat de l'exercice 2022 (sans reprise anticipée préalable et après vote du compte administratif)

#### Inscription des restes à réaliser - décisions relatives au budget 2023

Le conseil municipal décide, sur proposition du Maire, d'affecter au budget de l'exercice 2023 le résultat comme suit:

Affectation en recettes et dépenses d'investissement de 140 168 €

Et en recette de fonctionnement : 235 596 €

#### Délibération N°29 - Vote des taux d'imposition 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer ainsi les taux d'imposition suivants pour 2023:

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 38 % Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 10.64 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 16.68 %

#### Délibération N°30 - Demande de modifications de zonages dans le FUTUR Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat

Monsieur le Maire explique que :

- Le terrain cadastré AA 41 d'une superficie de 16 810 m<sup>2</sup> situé en zone AU (zone à urbaniser à court terme à vocation d'habitat) passerait en zone AUx (zone à urbaniser à court ou moyen terme d'activités économiques) et la partie Sud du terrain cadastré AE 3 (16 810 m² situé) en zone AUx passerait en zone A (agricole).

- En compensation et afin d'éviter une réduction de la zone AU, une partie de la parcelle cadastrée ZC 5 la Madeleine (16 810 m²) située en zone A passerait en zone AU.

# Délibération N°31 – Demande de subvention DGD auprès de l'Etat par le biais de la Direction Régionale aux affaires culturelles (DRAC) pour extension des heures d'ouverture de la Bibliothèque en septembre 2023

Une extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale au public est actuellement à l'étude afin d'adapter l'offre aux attentes des administrés.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la DRAC afin de pouvoir bénéficier de ce crédit de participation.

#### Questions diverses et informations municipales

Mur du tennis : il a été décidé de le casser car dangereux et abimé.

<u>Eoliens</u>: Après un tour de table, 14 avis sont contre des nouvelles éoliennes sur la commune ou même une augmentation de la puissance des éoliennes actuelles. 1 abstention.

<u>Terrain le Bois Judas</u>: M. le Maire a rencontré le Président d'Agencia sur le dossier de vente du terrain le Bois Judas. Il indique que le dossier est débloqué. La signature de la vente du terrain pour la 1<sup>ère</sup> tranche doit se faire assez rapidement.

<u>Inauguration du 08 avril 2023 :</u> M. Yves DETRAIGNE, Mme Lise MAGNIER, M. Christian BRUYEN ont répondu favorablement à notre invitation.

<u>Commission de contrôle des élections</u>: M. le Maire explique que la commission doit être renouvelée tous les trois ans et donc, qu'il faut renommer les trois membres avant le 15 mai 2023. Après un tour de table, il a été décidé, avec leur accord, de garder les trois membres déjà en place, c'est-à-dire : M. Maxime FRANCOIS, Mme Nataly MATHE, M. Didier CAILLIARD

#### **Questions diverses**

Mme Nataly MATHE revient sur sa demande de trouver un nom pour la bibliothèque municipale et pour le complexe sportif.

La Commission fêtes et cérémonies reprend l'organisation des cérémonies suivantes : 8 mai, 14 juillet, 11 novembre et l'apéritif de la fête patronale.

M. le Maire propose qu'à partir de 2024, la commune n'organise plus les vœux du maire en janvier mais qu'à la place un barbecue soit prévu en septembre pour remercier les membres des commissions et les nouveaux arrivants y seraient conviés.

#### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2023

<u>Délibération N°32 - Procès-verbal valant compte-</u> rendu de la séance du conseil municipal du 07 avril 2023 - Validation

# Délibération N°33 - Projet de Modification de la durée hebdomadaire de service d'un emploi à temps non complet (plus de 10 % du temps de travail / assimilée à une suppression de poste) Adjoint Administratif Polyvalent

Le Maire informe l'assemblée que, compte tenu de la volonté du Conseil municipal d'augmenter au 1<sup>er</sup> septembre 2023 les heures d'ouverture de la bibliothèque municipale, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi correspondant, de supprimer le poste correspondant dont la durée du temps de travail est de 15h/35ème et de créer simultanément le nouveau poste d'adjoint administratif polyvalent à 25h/35ème à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter la proposition du Maire.

#### <u>Délibération N°34 - Choix des rues à rénover pour</u> <u>2026 et à présenter à la CU du Grand Reims</u>

Le Maire propose pour 2026 à la CUGR qu'un enrobé à froid soit posé sur les rues des Chevaliers, du Bronze et de la Cochette.

## <u>Délibération N°35 - Validation de la décision de la commission pour la gestion de l'action sociale : 1 dossier de demande d'aide sociale</u>

<u>La délibération N° 35A/2023</u> : demande d'aide financière pour remplissage de cuve fuel pour 200 litres de fuel acceptée à une administrée vivant seule.

14 pour, 1 abstention

## <u>Délibération N°36 - Projet de voirie sur l'ancien chemin AF et projet d'aménagement de la zone du Lohan :</u> Recrutement d'un maître d'œuvre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le recrutement d'un maître d'œuvre afin de réaliser un projet de création de voirie sur l'ancien chemin AF cadastré Chemin d'exploitation N°22 dit latéral au chemin de Fer cadastré AE N°4 et projet d'aménagement de la zone le Lohan.

#### **Questions diverses et informations municipales**

#### Zone le Lohan

Compte-rendu de la commission de voirie de Mme Georgina COPITET « La commission s'est réunie le 15 mai 2023 à 18h30 : Présentation du plan de la future zone commerciale par M. le Maire ; celui-ci fait apparaître la nécessité de créer une route à double sens le long de chez Constructel et de la future zone commerciale.

Des feux tricolores seront à prévoir au croisement de cette rue, la route départementale D980 et la rue du Clos Saint Jean.

Cette route s'étendra sur environ 200 m de long et 6 m de large. Elle servira d'accès à l'Intermarché pour les camions de livraison, aux usagers du drive, de la stationservice et de lavage, ainsi qu'aux agriculteurs. Elle sera limitée à 20 Km/h. Il faudra donc privilégier un enrobé plutôt qu'un bi-couche, un fond de forme de 80cm à cause des poids lourds.

Il faudra prévoir aussi les réseaux eau potable, assainissement, électricité, téléphone et éclairage public. »

M. le Maire rappelle que des élections sénatoriales auront lieu cette année le dimanche 24 septembre 2023.

Le département de la Marne est concerné par ce scrutin qui se tiendra à la représentation proportionnelle et qui vise à l'élection de TROIS sénateurs.

M. le maire a rappelé que les délégués sont élus, dans les communes de 1 000 à 8 999 habitants, parmi les membres du conseil municipal, et que les suppléants sont élus soit parmi les membres du conseil municipal, soit parmi les électeurs de la commune

Le conseil municipal devait élire 3 délégués et 3 suppléants.

#### **Proposition d'ATC**

M. le Maire rappelle que ATC France lance une démarche d'acquisition des terrains sur lesquels sont édifiés ses pylônes car depuis le 01/01/2021 ORANGE SA a cédé à ATC FRANCE le pylône implanté sur notre commune BETHENVILLE situé au Lotissement le Clos Saint-Jean le gros buisson, parcelle AA-001.

ATC a fait une 1ère proposition portant sur l'acquisition de la parcelle en janvier 2023 : un montant net vendeur de **12 000 €** portant sur une surface de 65m2 environ.

Suite au rejet de la proposition, une nouvelle offre d'acquisition a été faite de **19 000 €** nets vendeur.

Le Maire tient à préciser au Conseil que ce pylône rapporte à la commune 2 000 euros par an.

Après un tour de table, les membres du conseil ont décidé de ne pas accepter l'offre de rachat de la parcelle au motif qu'elle était beaucoup trop basse.

#### **Signalisation**

Mettre la rue du Bronze en sens unique, accès par la rue des Chevaliers (la rue ne sera plus accessible à partir de la rue de la Gare).

#### Le cimetière

Mme Marianne LECOMTE signale qu'elle a encore reçu récemment deux messages pas très sympathiques d'administrés reprochant à la commune l'état du cimetière.

M. le Maire lui indique qu'il faut des priorités sur la commune et actuellement à cause des pluies fréquentes, les agents communaux essayent de rattraper le retard pris sur les espaces verts. L'herbe et les adventices étant très hauts, il a fallu débroussailler avant de faire passer les tondeuses.

#### **Divers**

Tirages des 3 jurés d'assises pour la liste préparation 2024.

L'ancien transformateur chez M. JUROVITCH (ancienne friche GUERLET) a été démonté.

Mme Georgina COPITET demande ce qui va se passer pour les trottoirs endommagés par les militaires pendant leur exercice ORION.

M. le Maire indique qu'un constat amiable a été fait avec les militaires : ainsi, il a été recensé des dégâts sur les trottoirs devant Chez Mme OLIVE, à côté du cabinet paramédical et au niveau du pont.

Mme Isabelle BOUCKSOM demande quand sera réglé l'éclairage des lampadaires sur le terrain de pétanque.

M. le Maire lui répond que lorsque l'entreprise viendra poser le mât sur les terrains de foot, elle en profitera pour régler l'éclairage.

M. Frédéric CHARTON signale qu'une partie du parcours de santé est utilisé par des motos et cela commence à se voir.

M. le Maire indique qu'il faudra certainement mettre des plots.

#### Projets 2023

Les travaux de voiries concernant le programme 2023 de la commune : 4 devis sont à étudier : la commission d'appel d'offres les étudiera rapidement.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 juin 2023

Le maire a invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs, qui auront lieu le dimanche 24 septembre 2023. Le conseil municipal devait élire 3 délégués et 3 suppléants.

<u>Délégués</u>: M. APPERT Luc, Mme Isabelle BOUCKSOM, M. Jean-Pierre PALADINI

<u>Suppléants</u>: Mme Marianne LECOMTE, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Gina BUCHE

<u>Délibération N°37 - Procès-verbal valant compte-</u> rendu de la séance du conseil municipal du 26 mai 2023 Validation

#### <u>Délibération N°38 - Délibération portant création d'un</u> <u>emploi permanent</u>

Un emploi permanent d'adjoint administratif polyvalent, qui relève du grade d'adjoint administratif territorial, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 25 heures est créé à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité.

#### <u>Délibération N°39 - Confirmation choix des entreprises</u> par la CAO pour les projets 2023 : Terrains de football <u>et Voiries</u>

Pour le projet de réhabilitation et l'installation de nouveaux équipements des terrains de football communaux : il est divisé en deux parties :

1/ Nouveaux équipements :

- un éclairage sur le futur terrain d'entraînement
- 3 abris joueurs et un abri touches-arbitres
- 2 buts
- un filet pare-ballons

La commission d'appel d'offres a retenu la proposition de IDVERDE de Saint Léonard (51500) pour 34 810 euros HT.

2/ Engazonnement des deux terrains

La commission d'appel d'offres a retenu la proposition de IDVERDE de Saint Léonard (51500) pour 17 220 euros HT.

Pour le projet de travaux sur la voirie communale consistant à :

- refaire une partie du trottoir rue du Munet (côté impair)
- créer trois passages surbaissés pour respecter les normes PMR sur les Départementales
- créer une voie de circulation entre la rue de Merlan et la rue de la Crayère après l'acquisition du chemin de l'Association Foncière de Bétheniville (Chemin d'exploitation N°30 dit rue de Reims cadastré AA N°42).

La CAO a retenu l'entreprise GOREZ de Rethel pour 37 995 euros HT.

Le Conseil Municipal confirme les choix de la commission d'appel d'offres.

M. Luc APPERT indique aux membres du conseil qu'un défibrillateur sera mis dans la zone sportive le Gros Buisson. La commune doit faire l'acquisition de ce matériel mais la maintenance sera prise en charge par le Grand Reims c'est-à-dire l'achat des électrodes, batterie. Après discussion, il s'avère que le meilleur emplacement de ce défibrillateur serait près du bungalow de l'association Bétheniville à toutes jambes.

M. Luc APPERT signale aux conseillers qu'il a demandé plusieurs devis car la cuve à fuel des agents communaux est vieille et en mauvais état. Elle n'est pas non plus réglementaire car elle n'a pas de double paroi et pas de bac de rétention.

La commune a choisi de retenir la proposition de la Semas de Selles pour la somme de 1 470 euros HT (avec pompe).

#### Délibération N°40 - Vente du terrain communal le Bois Judas cadastré AB 143 : Vente du terrain en un seul acte et sous condition de 50 % de précommercialisation et vente en une seule fois

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte la proposition de M. le Maire de signer la promesse de vente avec la condition de 50 % de précommercialisation et la vente en une seule fois pour la somme de 160 000.00 euros HT.

Cette condition devant être réalisée pour le 31 mars 2025.

#### Questions diverses et informations municipales

#### Zone le Bois Judas

M. le Maire présente les plans d'aménagement du lotissement du Bois Judas. Il n'y aura que trente maisons car Agencia n'a pas réussi à se mettre d'accord avec les propriétaires du terrain voisin.

M. le Maire explique qu'il a déjà eu une réunion avec Agencia et le Grand Reims pour discuter de la rétrocession au Grand Reims des réseaux voiries, assainissement, ... ainsi, il est prévu de mettre un transformateur et une pompe de relevage sur la zone. Pour les questions de sécurité incendie, une citerne enterrée avec bouche d'incendie sera installée.

#### Zone commerciale Le Lohan

La vente devrait se faire en juin puis il faudra prévoir le bornage « intérieur » pour délimiter le terrain à céder à M. RAGOT.

#### Le City

M. le Maire demande aux parents de surveiller leurs enfants car des cailloux sont jetés constamment sur le terrain du City.

Même chose pour les propriétaires de chiens, les déjections se ramassent dans la commune. Et il rappelle que l'aire de jeux et la zone sportive le Gros buisson sont interdites aux chiens

#### Les bancs

Mme Gina BUCHE a demandé plusieurs devis auprès de société de vente de mobiliers extérieurs pour les collectivités

12 bancs ont été commandés répartis comme suit :

4 verts à la pétanque, 2 verts à l'aire de jeux (zone le Gros Buisson), 2 rouges au tennis, 1 vert rue de Reims, 1 vert au Crédit Agricole, 1 vert au monument aux morts, 1 vert rue du Moulin.

#### Le cimetière

M. le Maire demande aussi qu'un panneau interdit aux chiens soit commandé pour le cimetière.

Après avoir démonté la pompe, il s'avère que la chambre est rouillée et laisse passer l'air. Il faut donc la changer.

Un nouveau règlement du cimetière sera établi sur lequel seront notés les obligations et devoirs de chacun. Ainsi, si l'entretien des allées est du ressort de la commune, celui des sépultures et leur contour est à la charge des familles.

M. le Maire tient à signaler que l'entretien des espaces verts dépend entièrement de la météo ; ainsi s'il pleut il n'est pas possible de tondre ce qui provoque des retards.

#### Les voiries du Grand Reims

M. le Maire explique aux conseillers que les travaux sur la voirie des remparts en ECF (enrobés coulés à froid) seront décalés car les critères d'attribution des dotations du Grand Reims ont été modifiés et les dotations pour notre pôle territorial ont diminué. Il faut donc réduire tous les projets prévus.

#### Les questions des élus

M. Maxime FRANCOIS souhaite savoir si le transport à la demande fonctionne sur notre pôle car on ne voit jamais personne sur la zone qui a été définie comme zone de parking pour le TAD.

M. le Maire indique que le TAD est beaucoup demandé pour la Croix Blandin par les communes du pôle. Pour aller au centre de Reims mieux vaut prendre la ligne de bus régulière 210 qui dessert directement le cœur de Reims pour les Béthenivillois.

Un conseiller demande si les dégâts causés par les militaires lors de leur exercice ORION vont nous être dédommagés.

M. le Maire annonce qu'en effet, nous venons de recevoir une proposition de remboursement pour les dégâts.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2023

## N°41 - Confirmation choix des entreprises par la CAO pour les projets 2023 : Terrains de football et Voiries— Modification

Le conseil valide la modification apportée à la délibération N°39 en date du 9 juin 2023 en ce sens que dans la partie : installation de nouveaux équipements des terrains de football communaux, il fallait noter : « pose d'une main courante et non mise d'un éclairage sur le futur terrain d'entraînement » à faire par l'entreprise IDVERDE de Saint Léonard (51500).

## N°42 - Autorisation signature convention mutualisation de défibrillateur avec la CUGR

Le conseil municipal autorise M. le Maire est autorisé à signer la convention avec la Communauté Urbaine du Grand Reims portant sur la mutualisation des défibrillateurs. En résumé la CUGR entretiendra et assurera la maintenance et le remplacement des appareils, qui pourront être mutualisés par les communes.

## N°43 - Autorisation signature convention tripartite entre la commune de Bétheniville, Agencia et la CUGR pour la rétrocession des réseaux du futur lotissement

M. le Maire explique la nécessité de conclure un contrat tripartite entre Bétheniville, Agencia et Le Grand Reims par le fait du transfert des compétences : voirie et Eclairage public sont de la compétence de la CUGR et entretien des espaces verts sont du domaine de la commune. Cette rétrocession n'interviendra que lorsque 90 % des constructions seront habitées.

Agencia souhaite donner un autre nom au futur lotissement car elle pense que le Bois Judas n'est pas très vendeur. Elle a elle-même proposé le nom du lotissement « les Rives de l'Arnes », ce nom est validé par à l'unanimité.

## N°44 - Avis sur Demande d'autorisation d'exploiter le parc éolien du mont des quatre-faux suite à enquête publique complémentaire

le Préfet des Ardennes a accordé une autorisation unique valant permis de construire à la SAS Parc Éolien Mont des 4 Faux pour la construction et l'exploitation de 63 aérogénérateurs et un poste de transformation électrique.

Dans le cadre d'une enquête publique, un nouvel avis est demandé aux communes limitrophes.

A l'unanimité, le conseil décide d'émettre un avis défavorable à la demande d'autorisation d'exploitation.

#### **Question diverses et information municipales**

**PLUIH :** Une présentation a été faite auprès des maires de la CUGR.

La loi dite « Climat et Résilience » de 2021 impose des objectifs chiffrés en matière de lutte contre l'artificialisation des sols en fixant un objectif national d'atteindre l'absence d'artificialisation nette à l'horizon 2050. Objectif : vote du PLUiH en août 2027.

Pour la présentation du déroulement du PLUiH, le conseil opte pour l'organisation de réunions par un animateur du Grand Reims.

Local des sapeurs pompiers: Le projet de démolition du local en tôle pour le remplacer par un autre bâtiment raccordé à l'autre étant tombé à l'eau, M. le Maire suggère que la commune réserve une petite partie du terrain de la zone Le Lohan pour un futur bâtiment des pompiers. Ainsi, l'ancien local pourrait servir à l'association Bétheniville en fête.

Cartes postales historiques : l'intégralité des cartes postales acquises par la commune a été scannée. M. Emmanuel CHONION propose que la commission communication se charge de les présenter sur le site web de la Mairie et à l'occasion de divers événements.

**Livret d'accueil :** M. le Maire propose que le livret d'accueil soit élaboré par les trois agents administratifs de la commune car cela fait deux ans que l'on en a parlé. Il souhaiterait l'offrir rapidement aux nouveaux arrivants.

Les déchets: La CUGR a mis a proposé un modèle de courrier destiné aux administrés ne respectant pas les règles de remisage (rappel: en dehors des jours de ramassage des poubelles, la présence des bacs sur les trottoirs ou dans l'espace public n'est pas autorisée). M. Luc APPERT se chargera des modifications du courrier et de l'envoi de celui-ci aux quelques habitants réfractaires.

#### **Question des conseillers**

M. Jean-Pierre PALADINI demande pour quelle raison il y a autant de végétation autour de l'auto-école. M. le Maire lui rappelle que nos agents sont très occupés. Ils doivent aussi gérer les priorités, comme la tonte des terrains de foot pour le démarrage des travaux, le nettoyage de la cour de l'école pour la kermesse ou le nettoyage du cimetière.

M. le Maire indique que Mme Marianne LECOMTE avec sa commission cimetière va modifier le règlement du cimetière pour y inclure un paragraphe rappelant aux administrés que les pourtours des sépultures doivent être entretenus par les familles.

Mme Odile LOMBARD signale qu'avec les nouveaux panneaux de la clôture de M. DEMISSY, rue de la crayère, il n'y a plus de visibilité. M. le Maire indique que ces panneaux ont été autorisés par le service instructeur de l'urbanisme. Il faut que les véhicules ralentissent et passent doucement même s'ils ont la priorité.

#### Pour rappel:

Si vous êtes **propriétaires d'un Airbnb,** c'est à vous en tant que loueur de faire payer la **taxe de séjour aux locataires** et de la **reverser au Grand Reims** via la plateforme dédiée à cette taxe : https://reims.taxesejour.fr/

#### Incivilités:

Nous vous rappelons que le City est un bien collectif, il serait vraiment dommage de limiter l'accès à ce lieu à cause de quelques individus irresponsables.



Si de tels agissements venaient à se reproduire, la commune se verrait dans l'obligation d'en limiter l'accès par de biais de badges.



## **Actualités**

### **Kids Show**

Le Kids Show s'est déroulé le mardi 27 juin 2023 à partir de 17h00, à la salle des fêtes de Bétheniville. Un très bel évènement périscolaire pour clôturer cette fin d'année.

Une soixantaine d'enfants ont pu participer à des danses et chants encadrés par notre équipe d'animatrices. Les petits comme les plus grands ont adoré ce beau moment festif qui s'est terminé autour d'un goûter convivial.

Merci aux nombreuses familles qui étaient présentes, merci à Monsieur Gouault, le maire de Bétheniville, pour nous avoir prêté la salle des fêtes, merci aux enfants pour leur participation et aux animatrices Manon, Nathalie, Séverine, Marie-Eve et Myriam sans qui rien n'aurait été possible!

Et merci à Madame Jacques Céline de me permettre de réaliser tous ces beaux projets.

(Mme Valérie Broutin, Responsable du Service Péri et Extra-scolaire)



### Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs s'est déroulé du lundi 10 au vendredi 28 juillet 2023 pour les enfants âgés de 3 à 12 ans au groupe scolaire Michel Montaigne et pour notre section ados 13 à 15 ans sur la commune de Pontfaverger.

Madame Sareiva Carole directrice, Mme Broutin Manon adjointe et leur équipe ont pu proposer des sorties telles que : Ziq Zaq parc, laser Game, piscine et le parc ASTERIX.

L'intervenant de la « Maison de la Nature » est venu pour les plus jeunes pour proposer du « Land Art ».

Également au programme de multiples activités : sportives, grands jeux, danses, manuelles etc.

Proposition d'une nuitée pour les 6-8, les 9-12 ans et des veillées pour l'ensemble des groupes.

Pour cette édition 2023, une moyenne de 110 enfants, un réel succès!

Merci à M. Le Maire Jean Jacques Gouault pour le prêt de la salle des fêtes qui a permis à l'ensemble de l'équipe de proposer un spectacle aux familles, pour clôturer cette édition.

Merci aux agents techniques de la commune pour leur aide apportée auprès de l'équipe.

Merci au Grand Reims de nous accompagner dans la mise en œuvre de nos accueils.

Merci aux familles d'avoir été présentes et à l'écoute.

Et merci aux enfants pour leur bonne humeur.

(Mme Valérie Broutin,

Responsable du Service Péri et Extra-scolaire)





## Bétheniville récompensée à la Foire de Châlons

Notre commune fut à l'honneur cette année à la Foire de Châlons.

En effet, M. le Maire, a reçu le samedi 2 septembre, un trophée offert par la CMMA, pour la création du complexe sportif du Gros Buisson.

Ce dernier est composé d'une piste de Roller de vitesse, d'une piste de BMX, d'aires de jeux, d'un parcours de santé, de 2 courts de Tennis, de 2 terrains de Pétanque, 2 terrains de Foot et le City.



La bibliothèque de Bétheniville a aussi été récompensée à la Foire de Châlons par le Département de la Marne à l'occasion du Bibli-défis.

Cette récompense sous forme de bons d'achat d'une valeur de 500€ dans une librairie, a été remise pour l'organisation de l'initiation aux jeux de rôle.



Les prix ont été remis par **Frédérique Schulthess**, Viceprésidente en charge de la Culture (au centre), accompagnée d'Héléne Curchod, (4ème en partant de la gauche) directrice de la Bibliothèque Départementale de la Marne.

## Café de la députée

Par souci de proximité avec les habitants de la 4ème circonscription de la Marne, Mme Lise Magnier, a décidé de créer un nouveau rendez-vous régulier : les

cafés de la députée.

Le premier a eu lieu dans notre commune, le 16 septembre dernier et il a permis un échange dans un lieu convivial, le Café de la Place, sur des



sujets divers et variés tels que l'agriculture, l'économie, l'emploi ou encore la sécurité...

## « Nettoyons Bétheniville »

Pour la 4<sup>ème</sup> année, la commission Vie Participative et Citoyenne a organisé une opération Nettoyons Bétheniville le 30 septembre, avec l'aimable participation du centre Leclerc de Saint-Brice-Courcelles qui offre les équipements.



Un peu plus de 30 participants, dont beaucoup d'habitués, ont collecté sur toute la commune environ 54 kg de déchets divers. C'est 30 kg de moins que l'année précédente, mais c'est toujours trop de canettes vides, de plastique divers ou de mégots de cigarettes qui ne pèsent pas lourd mais ont un impact important sur notre environnement direct.

Pour remercier les participants, la Mairie a offert un verre de l'amitié bien mérité.



## Vie Associative

#### FC Bétheniville

L'équipe de Football de Bétheniville, nouvellement créée, a organisé son premier tournoi le 18 juin. 9 équipes se sont rencontrées en formule championnat. A l'issue d'une journée ensoleillée, et sous la présence d'un nombreux public, l'équipe locale remporta son tournoi. Un concours de tir aux penaltys, mit en valeur les goals. Et chacun de penser à la prochaine saison à venir.









## Le Bétheniville Roller Club organise le championnat régional

Le dimanche 11 juin, le club de roller de Bétheniville recevait le Championnat régional de roller course. Cinquante-cinq coureurs venus de tout le Grand Est ont participé à cette compétition sur la piste du complexe sportif.

Les bénévoles du club, aidés par l'association Bétheniville en Fête avaient tout mis en œuvre pour permettre aux participants, ainsi qu'au public, de passer une bonne journée. Un point de restauration a permis à tous de trouver de quoi se désaltérer voire quelques encas pour reprendre des forces.



C'est sous un soleil radieux que se sont déroulées les compétitions. Les coureurs se sont affrontés dans des épreuves de vitesse, de marathon et de relais.



La remise des récompenses a clôturé cette journée. Les premiers de chaque catégorie ont reçu des coupes et les seconds et troisièmes des médailles. Cette journée a aussi été pleine d'enseignements pour les organisateurs qui pourront, à nouveau, proposer Bétheniville comme étape pour les compétitions de la saison prochaine.

### Encore de bons résultats pour le Bétheniville Open BMX Race

Deux pilotes du club de BMX de Bétheniville ont été sélectionnés pour rouler en équipe de France, lors des derniers championnats d'Europe qui ont eu lieu à Besançon les 7, 8 et 9 juillet derniers. Ce fut pour ces deux sportifs la consécration d'une nouvelle saison de compétition.

Thibaut Lelarge et Thémis Nizet, qui s'étaient déjà illustrés l'année dernière, ont en effet franchi un nouveau cap en se qualifiant pour une épreuve internationale.



Les couleurs du Bétheniville Open BMX Race sur le pôle France lors de la compétition.

Cette participation a été l'occasion pour ces deux jeunes de se confronter à un niveau supérieur de compétiteur et a permis de nombreux partages avec d'autres passionnés de BMX.



Thibaut a ainsi pu échanger son maillot avec un jeune compétiteur Tchèque. Tous deux repartiront ainsi avec un souvenir supplémentaire de ce week-end européen. A noter aussi que Thémis a été acceptée en section sport étude, spécialité BMX, qui ouvrira au lycée de Troyes en septembre 2023. Une nouvelle étape et un nouveau tremplin pour cette sportive, qui est entrée dans le club à sa création.

### De nouveaux équipements pour la société de pêche

La Saumonée de Bétheniville est une AAPPMA, Association Agréée pour la Pêche et pour la Protection du Milieu Aquatique. Ses missions sont donc de promouvoir le loisir pêche, mais aussi d'agir pour la protection des espaces naturels liés aux cours d'eau.

C'est ainsi que, régulièrement, les pêcheurs bénévoles interviennent pour entretenir les rives. La réalisation de passage, le défrichage et l'élagage nécessitent de l'outillage adapté.



Chaque année, l'association investit donc dans de nouveaux équipements. Après l'achat d'une tronçonneuse et d'une débroussailleuse, les dirigeants du club ont choisi cette année d'investir dans une élagueuse thermique sur perche. Cet outil, capable de couper les branches basses sera très utile pour les prochaines opérations d'entretien.

## Équip'Âge

Après la rentrée scolaire, ce fut au tour de nos ainés de reprendre leurs activités dans la salle des fêtes. Cellesci auront lieu les jeudis des semaines impaires.

Et pour maintenir la forme, des séances de gym douce avec Eliott, ont lieu tous les jeudis de 17h à 18h à la salle des fêtes.

N'hésitez pas à vous inscrire.



### Association Pétanque Loisirs

Le dernier concours de pétanque a eu lieu le 30 septembre 2023 sous un magnifique soleil, ce qui a attiré de nombreuses équipes.

C'est sous une météo très clémente pour ce 8 octobre que 38 adhérents se sont retrouvés pour partager une journée conviviale de 10h à 18h afin de clôturer la saison 2023 : 5 parties de pétanque à la mêlée avec une pause barbecue, offert par l'association, le midi.

Félicitations à Virginie Paradis qui a brillamment dominé cette journée en remportant les 5 parties. Elle a été récompensée par un bon d'achat de 20 euros.

Les adhérents présents ont également reçu chacun un lot en fonction de leur classement sur les 4 concours en doublettes de l'année (notre challenge).

Félicitations à Maryan Ignaczinski qui est arrivé 1<sup>er</sup> et a remporté une bouteille de champagne.

Rendez-vous au printemps pour de nouveaux concours.







Convivialité lors de la pause barbecue le 8 octobre

## Retour en Images











Parcours à l'aveugle







C'est avec un score très serré et de beaux buts marqués durant la dernière épreuve que Saint-Hilaire-le-Petit a remporté cette 1<sup>ère</sup> édition! BRAVO aux participants et merci aux supporters, à la Commune ainsi qu'à toutes les associations partenaires de cette belle journée! (BATJ, ASB, Pétanque, Amicale des Pompiers, Equip'Age...)

## Retour sur la brocante... en juin qui plus est!



La pluie était au rendez-vous mais les exposants ont bravé la météo et permis de faire le plein de bonnes affaires!

Grâce à M. Piniau et l'association C.A.R.T., Bétheniville a eu le plaisir d'accueillir des passionnés et amateurs de véhicules anciens à partir de 12h. Leur arrivée a été remarquée et appréciée de tous. Parmi tous les véhicules exposés, c'est le SG, ancien camion des pompiers de Bétheniville, qui a été mis à l'honneur.







### **Spectacle Pirate & Matelot**

Jeudi 6 juillet, grâce à la municipalité et à l'occasion de l'opération nationale « Partir en Livre », l'équipe de la bibliothèque a accueilli à la salle des fêtes, la compagnie « Vague de nuit » qui a joué au plus grand plaisir des spectateurs, petits et grands, un conte musical « Pirate & Matelot ».

Festif et interactif, ce spectacle mêlait théâtre, danses et chansons inédites pour faire swinguer l'écologie.



#### **Fête Patronale**

Traditionnel apéro village offert aux habitants de Bétheniville par la Mairie. Ambiance festive autour d'une Paëlla et découverte et initiation à la Country!



Forum des associations

Le forum a eu lieu le samedi 9 septembre au complexe sportif du Gros Buisson. Les différentes associations ont pu ainsi présenter leurs programmes de l'année.



De nombreuses personnes sont venues découvrir les différentes activités proposées par les associations qui étaient présentes.



## Rencontre avec le musicien Fred Pallem

A Bétheniville, vendredi 22 septembre, grâce à la Bibliothèque Départementale de le Marne, nous avons eu le plaisir d'accueillir Fred Pallem, compositeur de musiques de films, arrangeur, chef d'orchestre et musicien (basse, guitare).

Baigné d'influences hétéroclites, cet amoureux de jazz, de musiques de films, de pop, imprégné de chanson française, notamment celle de Michel Jonasz et d'Eddy Mitchell, nous a proposé une rencontre en tête à tête pour une écoute commentée des disques et artistes qui ont marqué son parcours.



## Informations diverses

# Formation en ligne sur le compostage

NOUVEAU! le Grand Reims vous propose une formation en ligne sur le compostage pour acquérir un composteur gratuit

Vous avez toujours voulu en savoir plus sur la pratique du compostage, mais vous n'aviez pas le temps de venir participer à un atelier ?

Cette formation en ligne est faite pour vous!

Vous y apprendrez notamment :

- Les avantages du compostage domestique
- Les clés de la réussite du compostage
- Comment éviter les problèmes et surtout leurs solutions ainsi que des astuces

Cette formation dure **45 minutes à 1 heure** et vous la suivrez à votre rythme : vous pouvez arrêter puis reprendre, selon vos disponibilités.

A l'issue de cette formation, un quizz en ligne testera vos connaissances. En cas de réussite, un certificat vous sera remis et vous pourrez **obtenir un composteur gratuit** (dans la limite d'un composteur offert par foyer), à retirer auprès du Grand Reims.

Intéressé.e ? c'est très simple, rendez-vous sur : <a href="https://www.grandreims.fr/formation-en-ligne-compostage">https://www.grandreims.fr/formation-en-ligne-compostage</a>

### **Atelier CLIC**

Des ateliers gratuits à destination des personnes de plus de 60 ans sont organisés par le CLIC.

Prochainement se dérouleront à Bétheniville dans la salle des associations, des ateliers sur « Le sommeil, le comprendre pour mieux le gérer » animé par un intervenant spécialisé de l'association Brain Up

Les vendredis de 9h30 à 11h30, les 20, 27 octobre et 3 novembre 2023.

Inscriptions et renseignements auprès de Mme Isabelle Person au 03 26 70 55 46.

## Tournées Solidaribus

Dates des venues du Solidaribus

jusqu'au 31 décembre 2023 :

Lundi 16 octobre 2023 Lundi 20 novembre 2023 Lundi 18 décembre 2023



Vous pourrez rencontrer, dans la salle des associations de la mairie, des bénévoles de la permanence d'accueil et de solidarité du Secours populaire français.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don de vêtements ou de livres en très bon état.

### **Etat Civil**

Naissances - Avec nos vœux de santé et de prospérité aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

#### **Naissances**

NEDELLEC Lison, Romie, Pascalyne née le 12 juin 2023

MILLE Charlotte, Delphine, Nathalie née le 03 septembre 2023

DOUALLE Samy, Guy, Jovanny né le 07 septembre 2023

DESWARTVAEGER Athéna née le 11 septembre 2023

#### Mariage

FAVEREAU Yohann et RENNEVILLE Charlotte, Hélène, Marie le 01 juillet 2023

HUNTER Kevin, Roger, Michel et CHAUVEL Victorine, Bérénice, Magdalena le 02 septembre 2023

#### Transcription de décès

ALLART Michel le 13 juillet 2023





Si vous n'avez pas eu l'occasion de venir au forum des associations, voici leurs coordonnées :

#### ASSOCIATION SPORTIVE DE BETHENIVILLE FOOTBALL

Président : Bruno MARLAND Tél : 03 26 03 76 02
E-mail : as.betheniville@ligue-ca.fr
ASSOCIATION PETANQUE LOISIRS
Présidente: Isabelle BOUCKSOM

Présidente: Isabelle BOUCKSOM E-mail : <u>i.boucksom@orange.fr</u> BETHENIVILLE EN FÊTE

Présidente : Laure HUET Tél : 07 65 73 89 98 E-mail : <u>bethenivilleenfete@gmail.com</u> **EQUIP'AGE** 

Président : Alain PILLIERE Tél : 07 89 65 96 19 E-mail : <u>alain.pilliere@orange.fr</u>

E-mail: <u>alain.pilliere@orange.tr</u>

<u>TENNIS CLUB des Rives de la SUIPPE</u>

Président: Olivier GENDRAUD Tél: 06 21 92 75 90

E-mail : michel.lombard51@gmail.com

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Président : Loïc BARROIS Tél : 06 17 18 10 22

E-mail : loicbarrois@orange.fr

ASSOCIATION LA SAUMONNEE
Président : Denis SPICY Tél : 03 26 03 77 42
E-mail : lasaumoneebetheniville@gmail.com

BETHENIVILLE A TOUTES JAMBES

Président : Maxime GOURIS Tél : 06 82 32 47 36

Responsable Course à pied : Fabien TAQUET Tél : 06 62 18 18 84

Responsable Randonnée : Annie LE MOUELLIC Tél : 06 19 90 23 63

ANCIENS COMBATTANTS

Président : Yves ETIENNE Tél : 03 26 03 76 27

ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS DE TABLE DES RIVES ET ENVIRON
DE LA SUIPPE

Président : Franck DEVILLEZ
E-mail : asttres51@gmail.com
BETHENIVILLE ROLLER CLUB
Président : Christophe TERROINE
E-mail :bethenivillerollerclub@gmail.com
BETHENIVILLE OPEN BMX RACE

Président : Frédéric CHARTON Tel :06.51.86.02.97 E-mail : betheniville.bmx@gmail.com





	44
28/10/23	Animation Jeux de Rôle
31/10/23	Soirée Halloween
11/11/23	Commémoration du 11 novembre 1945
25/11/23	Loto des Pompiers
8&9/12/23	Téléthon
31/12/23	Soirée du Nouvel An (à confirmer)
20/01/24	Sainte Barbe
10/02/24	Loto de Bétheniville en Fête
20/02/24	Pièce de théâtre de la Comédie Itinérante
30/03/24	Soirée Jeux de société